

Kinshasa, le 31 mars 2026

A Madame la Ministre
des affaires étrangères
A Kinshasa-Gombe

Objet : Publication de la version française de l'accord de partenariat stratégique entre la République démocratique du Congo et les États-Unis d'Amérique

Madame la Ministre,

La Sentinelle des ressources naturelles a l'honneur de vous adresser la présente et vous remercie de l'attention que vous y accorderez.

Nous nous permettons de vous adresser cette lettre afin de solliciter la publication officielle d'une version française de l'accord de partenariat stratégique signé le 4 décembre dernier entre la République démocratique du Congo et les États-Unis, relatif à la coopération sur les minéraux critiques ainsi que ses annexes.

Cinq mois après sa signature, la Sentinelle constate avec regret que le texte publié dans le site [web du ministère](#) demeure indisponible en français, empêchant ainsi de nombreux citoyens de comprendre l'intégralité des termes conventionnels. Cette situation donne lieu à la traduction libre de l'accord induisant d'énormes risques, notamment la perte de précision et la compréhension approximative des termes convenus.

En effet, cet accord revêt une importance stratégique majeure pour notre pays, tant sur le plan économique, diplomatique que sécuritaire. Sa diffusion en langue française permettrait une meilleure compréhension de ses termes par l'ensemble des citoyens, des institutions nationales, ainsi que des acteurs économiques et sociaux concernés. Elle contribuerait également à renforcer la transparence et l'appropriation nationale de ce partenariat.

Par ailleurs, la Sentinelle salue les efforts du gouvernement en matière de dissémination et d'appropriation de l'accord par l'opinion publique. Toutefois, ces efforts ne sauraient se substituer à l'obligation de rendre le texte intégral accessible aux citoyens congolais. À cet



égard, la publication complète de l'accord en langue française constitue une étape cruciale pour en garantir une appropriation éclairée et une compréhension rigoureuse. Elle contribuerait à prévenir toute interprétation approximative ou erronée de ses dispositions.

Dans l'espoir d'une suite favorable à cette requête, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

La Sentinelle

Jean Pierre OKENDA LOHESE

Directeur Exécutif

